

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1364

Artikel: Emménager
Autor: Rivier, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emménager

On ne devient pas Vaudoise, comme ça, du jour au lendemain, à trois semaines des votations cantonales!

LAUSANNE. ADMINISTRATION communale. Mercredi, 11 heures. Entre deux déballages de cartons, je viens m'inscrire au Contrôle des habitants. Rite de passage. Je suis émue. Une fiancée le jour de ses noces. Dans quelques minutes, j'aurai officiellement une nouvelle adresse, et le lieu où je réside depuis sept jours «avec l'intention de m'y établir» deviendra mon domicile civil et politique.

J'entre et je referme la porte sur mon passé

Pas âme qui vive, ni dans le hall, ni dans le bureau d'entrée. Au bout du couloir, mon unique prédécesseur patiente sur sa chaise, les mains pleines de paperasse. Soupairs entendus, les deux cabines de service sont au rouge. J'en profite pour suivre le conseil affiché au mur, je «prends de l'avance» et remplis le formulaire adéquat. La mention «origine» m'arrête un instant. Grâce aux parcours industriels de mes ancêtres paternels, j'en possède plusieurs. Les règles désuètes mais toujours en vigueur du droit de cité me reviennent en mémoire: à Lausanne, je suis Lausannoise. Bon, la date, la signature, ma cabine passe au vert, j'entre et je referme la porte sur mon passé.

Le présent sent la sueur et le parfum. Derrière son guichet, le préposé me paraît immense. Cadrage obligé sur son ventre et le tissu moiré de sa chemise verte. Inclinaisons et salutations mutuelles n'interrompent pas la discussion en cours avec sa consœur de guérite. On y débat de ce que l'administration précédente aurait dû faire, du papier que sa régie n'a pas délivré... Je tends le mien. On s'en empare, on l'observe, on le parcourt d'un stylo distrait et on l'oublie, le temps de poursuivre l'échange verbal susmentionné. J'attends. La main municipale réapparaît, quémande, s'agite, contrariée. J'hésite et je propose mon acte d'origine, aussitôt recalé. Un index impérieux se met à tapoter le comptoir. La tension monte. J'essaie le livret de famille. Ouf! Les longs doigts blancs frémissent, feuilletent, emportent, puis ramènent le document gagnant. Une voix solennelle descend des cieux, me

demande si j'ai déjà habité Lausanne. Je jure que non, puis, sur le mode léger et ne croyant pas si bien dire, j'ajoute que je suis «Lausannoise de l'étranger». Silence de bronze, percé d'un laconique «Ça vous fera vingt francs», silence de plomb, si persistant qu'on entend crisser mon giacometti tout neuf. Lorsqu'on me rend ma monnaie, on se baisse, on me remercie et, miracle, on me sourit. Collier de dents parfaites, ma cabine s'illumine comme le Titanic avant le naufrage. Ça y est, la cérémonie est terminée, les époux comblés, la fête peut commencer. Le contrôleur des habitants rallume sa guirlande de bienvenue: «Cadeau», souffle-t-il, me glissant une méchante feuille A4 jaune canari, pliée en deux: «La liste des différents services administratifs, pour faciliter votre intégration».

Un renseignement de routine

C'est à cette minute précise, juste après ces signes réconfortants de fraternité humaine, que mon destin va basculer dans l'horreur de l'exclusion. Une question banale, un renseignement de routine:

– Pour les votations, comment ça se passe? Vous m'envoyez ma carte à la maison?

– Il y a un délai, Madame, vous ne pouvez pas voter sur le plan cantonal et communal pendant trois mois au moins. Article 5 de la Loi cantonale sur l'exercice des droits politiques du 16 mai 1989 (LEDP).

– Mais le 29 novembre, alors, pour le fédéral?

– Le législateur est prévoyant, rassurez-vous. L'article 7 du Règlement du 1^{er} novembre 1989 d'application de la loi du 16 mai 1989 (RLEDP) vous attribue une carte spéciale dont la validité est limitée au scrutin en vue duquel elle vous a été délivrée; elle vous sera retirée lors du vote, dans les locaux du Registre civique.

Patatras! Me voilà déchue, interdite, rejetée à peine arrivée. Moi, bourgeoise de Lausanne saine de corps et d'esprit, moi qui potasse le frein à l'endettement vaudois depuis des semaines dans DP, moi, enfin, que la Confédération en personne autorise à voter ou à

être élue à son éminent niveau, on voudrait me priver de l'exercice aux échelons inférieurs? Mais c'est le monde à l'envers.

Le monde à l'envers, la Suisse à l'endroit

«Non, ma chère, c'est la Suisse à l'endroit. La stabilité du pays dépend de ces équilibres subtils, de ces souverainetés superposées». Loin de me soutenir, mes camarades, mes amis, mes parents m'ont lâchée les uns après les autres. «On ne naît pas vaudoise; on le devient.» L'adage serait eurocompatible, la chose jugée tour à tour normale, courante, pas étonnante, historiquement explicable, et le délai «raisonnable, au vu du but recherché». Le but, quel but? Se familiariser avec les us et coutumes de la population indigène? «Mais non, ma chère, simplement empêcher le tourisme électoral, frontalier en particulier.» J'ai réfléchi, je m'incline, les Vaudois ont raison. Trois mois, c'est un minimum pour s'habituer à être assimilée juridiquement à une incapable. Personnellement, j'ai encore «pris de l'avance». Ce temps de carence m'obsède, m'enlève le sommeil et mes moyens. Chaque nuit, c'est le même film, le même scénario:

Je suis à la frontière, quelque part entre Môtier (FR) et Vallamand (VD). En uniforme, mais sans armes. Je garde le pays. Mission impossible. La LEDP vient d'être abrogée par un Conseil d'État irresponsable. Voici que des armées de Confédérés, des volées de PDC, bible sous le bras, des nuées d'UDC, *Morgenstern* au poing, des colonnes de féministes, quotas d'acier au côté, des lignes de Partisans de la Liberté, bidon d'essence à la main, et des escouades d'Alliés de Gauche, faucille entre les dents, tous fuyant leur statut de minoritaires persécutés, s'avancent à marche forcée pour déposer leurs papiers dans notre bon Canton avant des élections capitales. En parfaite légalité. Je les regarde passer, seule et impuissante face à la plus grave menace d'envahissement qu'ait connue la région depuis les troupes bernoises.

Et je me réveille en larmes, persuadée d'avoir définitivement raté mon examen de vaudois.

Anne Rivier